

RIS 1er trimestre

Utilisez votre droit syndical : participez aux RIS du SNUDI FO 13 !

Réunions programmées ou en programmation

► MARSEILLE

Marseille Sud

- Ecole élém St Tronc Castel Roc, 37 rue Audoli, 13010 Mardi 15 novembre à 12h
- Ecole élém Pharo Catalans, Rue des Catalans, 13007 Jeudi 10 novembre à 12h
- Ecole élém Prado Plage, 122 rue du Cdt Rolland, 13008 Mardi 22 novembre à 12h
- Ecole mat Roy d'Espagne 1, 1 allée E. Chabrier, 13008 Mardi 29 novembre à 12h
- Ecole élém Teisseire, 64 Bd Rabatau, 13008 Mercredi 16 novembre à 12h
- Ecole élém Air Bel, Allée des Platanes, 13011 Jeudi 17 novembre à 12h
- Ecole élém Pont de Vivaux Saccoman, Bd R. Rolland, 13010 Mardi 6 décembre à 12h

Marseille Nord

- Ecole élém Frais Vallon Sud, Avenue de Frais Vallon, 13013, Mardi 15 novembre à 17h
- Ecole élém Sinoncelli , 51 rue Boisselot, 13014, Jeudi 17 novembre à 17h
- Ecole élém Visitation, 80 avenue des Aygalades, 13014, Mercredi 9 novembre à 12h
- Ecole mat Les Fabrettes Château Burzio, Ch. de Mimet, 13015, Mardi 22 novembre à 17h

Marseille Centre

Union Départementale FO, 13 rue de l'Académie (Métro Noailles-Capucins), mercredi 9 novembre 9h-12h (sur temps de travail présence élève) → voir la procédure ci-dessous

Marseille 4/5

Ecole mat Lonchamp, 2 impasse Monbard, 13004, jeudi 17 novembre à 17h

Reste du département

Allauch

Ecole mat Logis Neuf, lundi 28 novembre 16h30

Arles

Ecole élém Monplaisir, 1 rue Irene Joliot Curie, mardi 8 novembre à 17h30

St Martin de Crau

date à déterminer en novembre/décembre

Châteaurenard

Ecole Pic Chabaud, avenue du docteur Perrier, jeudi 17 novembre à 17h30

Est-Département

- Fuveau , Ecole élém l'Ouvière, lundi 7 novembre à 17h
- La Bouilladisse, Ecole élém Paul Eluard, jeudi 10 novembre à 17h
- Peynier, Ecole mat, lundi 14 novembre à 17h

Aix en Provence

Ecole mat Jules Isaac, rue J. Isaac, jeudi 24 novembre à 17h

Venelles

Ecole mat du Mail, Villa du Mail, date à déterminer en novembre/décembre

Les Pennes Mirabeau - Vitrolles

Ecole élém La Renardière, Les Pennes Mirabeau, samedi 5 novembre 9h

Aubagne - La Penne/Huveaune - Roquevaire

Ecole de Pont de l'étoile, jeudi 17 novembre 17h

La Ciotat

Ecole élem Louis Vignol, Ch de Virebelle, mardi 15 novembre 17h

Côte Bleue

- Ecole mat Thoulouze, chemin des diligences, Carry le Rouet, lundi 14 novembre 16h
- Ecole élém Salengro, rue Patafloux , Châteauneuf les Martigues, lundi 17 octobre 16h30

Istres

Maison des syndicats, rue Sainte Catherine, lundi 7 novembre 16h30

Fos

Maison des syndicats, chemin de la Fontaine de Guique, jeudi 10 novembre 16h

Salon de Provence – Pélissanne date à déterminer en novembre/décembre

A l'ordre du jour :

2016/2017, l'aggravation des attaques contre notre statut et la résistance organisée par FO (résolutions du congrès d'oct. 2016)

- Situation sociale générale : loi Travail, Compte personnel d'Activité
- Dossier spécial : Transposition du protocole PPCR dans l'Education nationale : salaires, nouvelle évaluation, classe exceptionnelle...
- Situation générale de la rentrée dans les écoles : consignes de sécurité, postes, remplacement, laïcité
- > Suite de loi de refondation (Rythmes scolaires, réforme du collège, nouveaux cycles, nouveaux programmes, nouveau projet d'ORS, calendrier scolaire, livret numérique...)
- APC : la position du SNUDI FO
- Enseignement spécialisé : inclusion scolaire, menace sur les SEGPA/EREA, formation
- Dossiers catégoriels : Directeurs, Stagiaires, Remplaçants, Précaires
- Dossiers carrière: Promotions, permutations, préparation du mouvement 2017

Vous pourrez poser toutes vos questions, apporter tous vos témoignages, déposer vos dossiers pour lequel le syndicat peut vous apporter son éclairage et son aide... et bien entendu, vous syndiquer si vous le désirez!

Comment participer aux RIS du SNUDI FO?

- 1/ Les RIS du SNUDI FO sont ouvertes à tous les collègues, que vous soyez syndiqués ou pas... ou syndiqués à un autre syndicat!
- 2/ Vous avez le droit de participer à **3 RIS dans l'année scolaire**, dont **1 seule sur le temps de présence élève** (ex : mercredi matin)
- 3/ L'inscription à une RIS est libre (pas besoin de nous prévenir)
- 4/ Si la RIS a lieu sur le temps de présence élève (mercredi matin) ou sur le temps où se tient une animation pédagogique ou autre réunion, vous devez envoyer le courrier (en PJ ou <u>téléchargeable >ICI<</u>) à votre IEN <u>au</u> <u>minimum 48h avant</u>.

5/ Si la RIS a lieu sur un temps libre, vous avez la possibilité de la **récupérer sur tout le temps « hors présence élève »** : réunions pédagogiques, conférence, liaison école/collège, conseil de cycle, conseil des maîtres, conseil d'école, journée de solidarité...

Un droit ne s'use que si l'on ne s'en sert pas! Participez nombreux aux RIS du SNUDI FO 13!

Saisir immédiatement le syndicat de tout problème, en particulier de toute pression de la part de vos IEN pour dissuader de participer à une RIS sur le temps de travail ou d'un rattrapage imposé uniquement sur la journée de solidarité...

Les lieux et les dates prévues (ou en cours de programmation) → >ICI<

Modèle du courrier à adresser à votre IEN → >ICI<

Rappel de vos droits aux RIS → >ICI<

TOUT est sur notre site → www.snudifo13.org

Pour être plus fort, il faut être plus nombreux : Syndiquez-vous au SNUDI-FO

Le syndicat indépendant de tout gouvernement!